

1. Les enfants ont le **droit humain élémentaire** à la lecture.
2. Les enfants ont le droit d'**accéder** aux textes en format imprimé et numérique.
3. Les enfants ont le droit de **choisir** ce qu'ils lisent.
4. Les enfants ont le droit de lire des textes qui **reflètent** leurs expériences et langues, qui fournissent des **fenêtres** vers les vies des autres, et qui ouvrent des **portes** vers notre monde diversifié.
5. Les enfants ont le droit de lire pour leur **plaisir**.
6. Les enfants ont le droit à des environnements **favorables** à la lecture pour des partenaires de lecture renseignés.
7. Les enfants ont le droit à une **période** prolongée réservée à la lecture.
8. Les enfants ont le droit de **partager** ce qu'ils apprennent à travers la lecture en collaborant avec les autres au niveau local et global.
9. Les enfants ont le droit d'utiliser la lecture comme une rampe de lancement pour d'autres formes de **communication**, telles que la rédaction, la parole et la représentation visuelle.
10. Les enfants ont le droit de bénéficier des ressources matérielles et financières des gouvernements, des agences et des organisations qui **soutiennent** la lecture et l'apprentissage de la lecture.

**Veillez apporter votre soutien à ces droits à la lecture #RightsToRead:**

**[www.rightstoread.org](http://www.rightstoread.org)**